



Département du Haut-Rhin

**Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus :**
19

Conseillers en fonction :
19

Conseillers présents :
11

Conseillers absents :
8

Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 03 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi trois mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Fellingring s'est réuni en session ordinaire dans la salle des séances, sous la présidence de Madame Annick LUTENBACHER, Maire, après convocation légale du vingt-neuf avril deux mil dix-neuf.

Présents : Madame Annick LUTENBACHER, Maire, Messieurs Michel BRUNN, Jean-Pierre KOHLER, Madame Sylvette GODIER, Adjoint, Madame Valérie BOEGLIN, Monsieur Jean-Marc HALLER, Madame Cindy HELL, Monsieur Jean-Jacques SITTER, Mesdames Nadine SPETZ, Esther SZTAJNERT, conseillers municipaux.

Arrivé en cours de séance : Monsieur Franck SCHUBERT, conseiller municipal, au point n°3 « Rapport du Maire et des Adjointes ».

Absents excusés : Madame Aline BALLY, Messieurs Freddy GILCK (**procuration donnée à Monsieur Jean-Marc HALLER**), Marc HOFFER (**procuration donnée à Madame Esther SZTAJNERT**), Madame Michèle JAEGER (**procuration donnée à Madame Annick LUTENBACHER**), Monsieur Claude SCHOEFFEL (**procuration donnée à Madame Sylvette GODIER**), conseillers municipaux.

Absents : Mesdames Stéphanie BOBENRIETH, Laurence HALLER, Monsieur Michaël LAMY, conseillers municipaux.

Présents : 11

Pouvoirs : 4

Votants : 15

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal en date du 08 mars et du 04 avril 2019
3. Rapports Maire/Adjointes
4. Elections européennes du 26 mai 2019 : tableau des permanences
5. Convention de servitude entre la commune de Fellingring et ENEDIS dans le cadre de la mise en conformité et de l'entretien de la ligne Haute-Tension départ « Kruth »
6. Demande de subvention au titre de l'année 2019
7. Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin : communication de rapport d'activités et du compte administratif 2018
8. Divers et communication

Présence d'un auditeur

AL/CD/MK

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 05. Elle rappelle les procurations données et excuse les membres absents.

N° 1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Cindy HELL, conseillère municipale est, à l'unanimité des membres présents et représentés, désignée comme secrétaire de séance et est assistée de Madame Charline DEON, secrétaire générale.

N° 2. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 MARS ET DU 04 AVRIL 2019

Les procès-verbaux des séances du 08 mars et du 04 avril 2019, dont copies ont été envoyées au préalable à tous les conseillers municipaux, sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés, sans modification.

N° 3. RAPPORT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Madame Annick LUTENBACHER, Maire de la Commune

Le nouveau Schéma de Lecture Publique du Département du Haut-Rhin a été présenté le 30 avril dernier à la communauté de communes de Saint-Amarin. Il fait le point notamment sur les systèmes de prêt direct (médiathèque, bibliobus). Suite à la réalisation de plusieurs études et diagnostics et face à une baisse de fréquentation, il s'avère que le fonctionnement actuel n'est plus adapté. Concernant la commune de Felling qui bénéficie de la Médiathèque intercommunale installée dans le Parc de Wesseling, les passages du bibliobus seront a priori supprimés mais avec la mise en place de systèmes de substitution. Etant donné que toutes les communes devront donner leur avis sur ce nouveau schéma, Madame le Maire précise que ce sujet sera traité plus longuement lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Par courrier du 20 mars 2019, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a informé l'ensemble des Maires de la communauté de communes que la composition actuelle du conseil communautaire ne peut plus être conservée au vu des élections de 2020. Madame le Maire décrit les nouvelles dispositions de répartition. Chaque conseil municipal devra voter une nouvelle répartition des sièges avant le 31 août 2019. Deux options sont possibles : soit un accord de droit commun, soit un accord local. Dans les deux cas, la commune de Felling conservera le nombre de 4 délégués communautaires. Le sujet a été abordé lors de la réunion de bureau de la CCVSA du 30 avril dernier ; le conseil municipal de Felling pourra délibérer lors de la prochaine séance du 07 juin.

Les conseils municipaux ont été destinataires de plusieurs éléments au sujet de l'implantation de l'entreprise CYCLAMEN sur la commune de Malmerspach. Il s'agit d'une entreprise industrielle œuvrant dans le domaine du recyclage de métaux non ferreux. Cette implantation fait cependant l'objet de désaccord de la part d'un collectif d'habitants de la commune et des associations Alsace Nature et Thur Ecologie & Transports. Messieurs Eddie STUTZ, Maire de Malmerspach, et Adrien ANTENEN, Président de Cyclamen, ont donc tenu à distribuer une note d'information à tous les habitants. Une consultation du public aura lieu du 6 mai au 5 juin 2019 puis un rapport de la DREAL sera soumis au Coderst (Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques). L'autorisation d'exploiter sera accordée à l'entreprise si toute la procédure est approuvée.

Concernant l'évolution de l'hôpital de Thann, une nouvelle réunion de concertation a eu lieu ce jour 03 mai. Cependant un communiqué de presse cosigné par plusieurs élus de la vallée, certains membres du comité de surveillance du GHR, Messieurs HORNY, Président du PETR du Pays Thur Doller et SCHELLENBERGER, Député du Haut-Rhin, justifie leurs absences à cette réunion. En effet, les décisions de transformation de l'hôpital sont d'ores et déjà prises, ce que les élus regrettent grandement. Plusieurs mouvements des professionnels de la santé ont actuellement lieu à Mulhouse et à Altkirch; une coordination de santé a même été créée à Altkirch. Madame Valérie BOEGLIN, conseillère municipale indique que l'hôpital de Mulhouse arrive tout bonnement à saturation ; cependant les services de Thann et de Guebwiller ne suivent pas pleinement le mouvement alors que plusieurs services continuent de fermer. Le GHR a notamment annoncé la fermeture de 100 lits supplémentaires ce qui ne permettra plus d'assurer un service de santé digne.

Arrivée de Monsieur Franck SCHUBERT

A l'invitation de Monsieur François HORNY, Président du PETR Pays Thur Doller, une Conférence des Maires relative au Grand Débat National s'est tenue le 18 avril dernier. Cette réunion a permis de présenter la synthèse de 7 réunions co-organisées avec les communes dont celle du 15 février qui a eu lieu à Fellingring. Un support de cette synthèse sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Dans le cadre du Plan de Gestion du Trafic entrepris par les services de l'Etat, une nouvelle réunion a eu lieu le 24 avril à Moosch. Madame le Maire rappelle que ce plan permettra la mise en œuvre d'itinéraires secondaires rapidement opérationnels en cas de blocage de l'axe principal de la RN66 notamment en cas d'accident. Un avancement de la réflexion est présenté. Dans certains secteurs, ce sont les pistes cyclables qui serviront d'itinéraires secondaires ; seuls les véhicules légers pourront les emprunter et plusieurs études et diagnostics de sécurité restent à réaliser. Un nouveau comité de pilotage sera organisé à la fin du mois de mai. Cependant, les services de l'Etat ont annoncé qu'aucun crédit budgétaire n'avait été affecté à la réalisation d'aménagements sur les itinéraires bis.

Monsieur Franck SCHUBERT, conseiller municipal, demande s'il existe un plan de circulation en cas de risques industriels. Madame le Maire précise que ce plan est fixé réglementairement mais ne fait pas partie du Plan de Gestion du Trafic.

Le budget du SIVU du CPI du Chauvelin a été voté lors de la séance budgétaire du 10 avril dernier. Afin de combler le déficit actuel, il a été décidé d'augmenter la participation par habitant. Fixée à 31.50 euros en 2018, elle passe à 34.73 euros pour 2019 soit une dépense de 57 929.64 euros pour la commune. Cependant, cette participation pourrait être revue à la baisse au cours de cette année.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu le 30 avril dernier au foyer communal. Messieurs Jean-Pierre KOHLER et Michel BRUNN, Adjoints au Maire et Madame Aline BALLY, conseillère municipale et référente du CMJ étaient présents. 5 filles et 6 garçons ont été élus. L'installation du conseil et l'élection du Maire et des Adjoints seront prochainement fixées. Ces nouveaux membres seront invités à la prochaine cérémonie du 08 mai.

Suite à une proposition du Conseil Départemental du Haut-Rhin, Madame le Maire indique que la commune peut signer une charte concernant l'opération « Un carré pour la biodiversité » qui consiste à laisser évoluer une ou plusieurs surfaces d'espaces verts choisis parmi les terrains communaux de manière naturelle (sans intrants, ni arrosage, pas de tonte). Monsieur Franck SCHUBERT, conseiller municipal et référent du CMJ, indique que l'arrière du coin nature créé par le CMJ en 2018 peut correspondre à cette opération.

Monsieur Jean-Pierre KOHLER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Technique et Entretien du Patrimoine

Le personnel technique communal reprend progressivement les travaux des espaces verts. Le mât électrique endommagé dans le rond-point de Wessering lors d'un choc avec un véhicule en janvier dernier sera prochainement remplacé. Le nouveau véhicule porte-outils sera livré prochainement.

Une consultation avait été lancée pour la construction du terrain multisports dans la cour de l'école. La fin de la consultation était fixée au lundi 29 avril à 12h : 6 candidatures et offres ont été réceptionnées, l'analyse des dossiers est en cours. Après une première approche financière sommaire, les montants se situent dans le budget prévu par la commune.

Monsieur KOHLER rappelle que la journée citoyenne aura lieu le samedi 25 mai. Toutes les idées de travaux et d'entretien sont les bienvenues. Les inscriptions sont encore possibles au secrétariat de la mairie.

Suite à une demande de Monsieur Jean-Jacques SITTER, conseiller municipal, lors de la séance du 08 mars dernier, des détecteurs de monoxyde de carbone ont été achetés et seront mis en place dans le bâtiment de l'école.

Une commission éco-citoyenneté s'est tenue au siège de la CCVSA. Madame Sylvette GODIER, Adjointe était aussi présente. Le sujet de la déchetterie a de nouveau été abordé. Des études sont en cours de réalisation. Cependant, plusieurs problèmes restent à régler :

-A cause de la RN66, l'accès des véhicules est jugé difficile ; mais aucune demande n'a été faite auprès de la DIREST à ce jour ;

-Le lieu d'implantation prévu (à côté du restaurant le Pont Rouge) est également problématique en particulier pour les restaurateurs.

Le compte-rendu de la commission sera communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux une fois qu'il aura été réceptionné par la mairie.

Autres sujets abordés lors de la commission :

-Renouvellement du marché public des ECOSACS ;

-Site de collecte de biodéchets destinés à la méthanisation sur la commune de Ranspach avec l'aval de l'entreprise AGRIVALOR.

Concernant les travaux de restructuration de la mairie et des ateliers :

-L'entreprise DESAMIANTEC a réalisé le désamiantage avant la démolition des anciens ateliers techniques et de l'étage de la mairie. Madame le Maire et Monsieur KOHLER notent l'impressionnante organisation matérielle lors de ce type de travaux ;

-La démolition des anciens ateliers techniques a été finalisée par l'entreprise BATICHOC la semaine du 29 avril dernier;

-Le décoiffage de l'étage de la mairie sera prochainement réalisé ;

-La toiture végétalisée a été mise en oeuvre sur le toit des nouveaux ateliers techniques.

Madame Esther SZTAJNERT, conseillère municipale, a noté la présence de l'entreprise SOGETREL dans la zone haute du village. Monsieur BRUNN confirme que l'entreprise intervient actuellement dans cette zone dans le cadre de l'installation de la fibre.

Monsieur Michel BRUNN, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Environnement et Urbanisme

Forêt : le débardage est à ce jour terminé dans les parcelles 15 à 49 ainsi que dans la parcelle 90. Monsieur BRUNN signale la présence inquiétante et importante de bois scolytés. De par leur nature, ces bois seront envoyés en Chine, ce qui désole beaucoup la commune et les services de l'ONF.

Chasse : une Commission Consultative Communale de la Chasse a eu lieu le lundi 29 avril à 20h au foyer communal. Malheureusement le débat entre élus, chasseurs et agriculteurs n'a pas beaucoup progressé car chaque partie campe sur les mêmes arguments depuis longtemps.

Madame Esther SZTAJNERT note pourtant que les animaux sont bien présents malgré les remarques des chasseurs. Les comptages effectués lors du mois d'avril révèlent aussi des chiffres significatifs ; seulement 10 têtes de moins ont été recensées par rapport à l'année dernière.

Urbanisme : Une seule DIA a été réceptionnée le 12 avril ; elle concerne la parcelle 201/26 de la section 02. La commune n'a pas donné usage de son droit de préemption.

Aucun permis de construire n'a été réceptionné. Monsieur BRUNN craint que la baisse des permis de

construire soit une conséquence du nouveau PLUi.

Madame Sylvette GODIER, Rapporteur, Adjointe en charge de la Commission Services à la Population

Concernant les derniers évènements :

- Le Club de Skat a tenu son assemblée générale début du mois d'avril. L'association se porte bien malgré la diminution du nombre de ses membres ;
- La cérémonie au Tunnel d'Urbès s'est déroulée le samedi 27 avril à 10h ;
- La victoire du 08 mai 1945 sera commémorée à partir de 11h, devant le Monument aux Morts.

Madame le Maire signale que l'Eglise a été cambriolée le jeudi 25 avril. Ce qui est le plus désolant est le fait que ça se soit passé en plein après-midi. La sonorisation a notamment été volée.

N° 4. ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019 : TABLEAU DES PERMANENCES

Afin d'organiser le bureau de vote des prochaines élections européennes du dimanche 26 mai 2019, les tableaux de dépouillement et des permanences sont établis en fonction des disponibilités de chaque conseiller municipal.

Madame le Maire charge Madame Joëlle ALMY, responsable des élections, de communiquer la liste officielle des permanences et du dépouillement par mail à tous les conseillers. Un rappel sera fait le cas échéant.

En cas d'empêchement, les conseillers concernés sont invités à en informer Madame le Maire et le secrétariat de la mairie dans les plus brefs délais.

DELIB N°2019/31

N° 5. CONVENTION DE SERVITUDES ENTRE LA COMMUNE DE FELLERING ET ENEDIS DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE ET DE L'ENTRETIEN DE LA LIGNE HAUTE TENSION DEPART « KRUTH »

L'entreprise BOIRON établie à Saint-Nabord dans les Vosges est chargée par ENEDIS de procéder à des travaux sur la commune de Fellingering parcelle 169, section 16. Ces derniers consistent à remplacer un support bois de 45cm x 45 cm.

La convention prévoit que l'entreprise ENEDIS pourra utiliser ces ouvrages et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement...). Elle pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs accrédités en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages.

La commune propriétaire sera avertie des interventions, sauf en cas d'urgence et conserve la propriété et la jouissance de la parcelle.

ENEDIS prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par son installation. Les dégâts seront évalués à l'amiable ou par le tribunal compétent sans accord des parties.

Sur rapport de Madame le Maire,

Vu la convention de servitudes proposée entre ENEDIS et la commune de Fellingering,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

-**VALIDE** la convention de servitudes concernant la parcelle non exploitée n°169, section 16 portant sur le remplacement d'un support bois et la mise aux normes et l'entretien de la ligne Haute-Tension ;

-**AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante ainsi que tout document y afférent.

DELIB N°2019/32

N° 6. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Madame le Maire présente la demande de subvention sollicitée par l'US THANN ATHLETISME dans le cadre de l'organisation des épreuves sportives « Les courses du Lac de Kruth-Wildenstein » le samedi 25 mai. Deux parcours de course à pied sont prévus comme tous les ans, un de 5km, un autre de 10km. Cette édition prévoit également l'organisation d'un parcours pour les enfants (nouveau 2019). Le budget de cet événement est présenté aux conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-**ACCORDE** une subvention de 150 euros à l'association l'US THANN ATHLETISME dans le cadre de l'organisation des « courses du lac de Kruth-Wildenstein » qui se dérouleront le 25 mai 2019 ;

-**PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget principal 2019.

N° 7. SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN : COMMUNICATION DE RAPPORT D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Madame le Maire fait communication aux membres du Conseil du rapport d'activités 2018 accompagné du Compte Administratif 2018 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Ces documents ont été envoyés à tous les conseillers municipaux par mail en amont de la séance.

N° 8. DIVERS ET COMMUNICATION

Le film sur le 100^{ème} anniversaire de « l'Armistice 2018 de Verdun au Musée Serret à la Nécropole de Moosch » est projeté. Le livre du Souvenir Français est également présenté aux membres du Conseil Municipal.

Plus aucune question n'étant posée, Madame le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22h25.